

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 31 mars 1853

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Cantagrel, François \(1810-1887\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (1)

Collation1 p. (77)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 31 mars 1853, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/15368>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 mars 1853](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Godin répond à une lettre de Cantagrel du 21 mars 1853 en lui demandant de lui expédier un tonneau de vin millésimé 1846 et un autre de 1848. Godin entretient Cantagrel de la cuisinière achetée par ce dernier à un prix réduit. Il évoque une visite de Cantagrel à la porte du Rivage où sont présentées des cuisinières, et l'installation en cours d'un site de fabrication industrielle à « Forez » sous la direction de monsieur Cador, qui réside provisoirement à l'hôtel de Bordeaux, rue du Midi. Godin suggère à Cantagrel qu'il serait préférable, plutôt que songer à la réalisation d'un phalanstère, de mettre en œuvre les idées de garantisme et d'association : « C'est diviser une grande force inerte pour la rendre partiellement active. »

Notes Lieu de destination de la lettre : d'après le texte de la lettre.

Support Le nom du destinataire et la date de rédaction de la lettre sont manuscrits à la plume dans la marge de la page du registre. Soulignements du texte et repères manuscrits au crayon rouge et au crayon bleu sur la copie.

Mots-clés

[Aliments](#), [Appareils de cuisson](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fourierisme](#)

Personnes citées [Cador, Louis](#)

Lieux cités

- [Forest, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Porte du Rivage, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Rue du Midi, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Cantagrel, François (1810-1887)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fourierisme
- Ingénieur
- Politique

Biographie Ingénieur, homme politique et fouriériste français né en 1810 à Amboise (Indre-et-Loire) et décédé en 1887 à Paris. Architecte et ingénieur civil diplômé de l'École des ponts et chaussées, François Cantagrel est un des principaux dirigeants

du mouvement fouriériste français dans les années 1840-1850. Il est élu député à l'Assemblée législative en mai 1849, mais doit partir en exil en Belgique quelques semaines plus tard. Il se marie vers 1854 avec [Maria Josépha Elisabeth Conrads \(vers 1831-\)](#), avec laquelle il a un fils, Simon Charles (1856-1899). Il participe à l'expérience fouriériste de Réunion au Texas en 1855-1856. Il revient en France en 1859 à la faveur de l'amnistie. C'est un proche de Jean-Baptiste André Godin dans les années 1860. Il est le chargé d'affaires de l'industriel à Paris de 1861 jusqu'au mois de janvier 1870. Rédacteur en chef de *L'Union démocratique* de Nantes en 1870, Cantagrel est partisan de la Commune de Paris. Il est élu conseiller municipal du XVIII^e arrondissement de Paris en juillet 1871, et député en 1876 à la Chambre où il siège jusque 1887. Il réside à partir de 1872 au 33, rue Vivienne, Paris.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 30/03/2022

Dernière modification le 26/04/2023

A M^e Cantarue
le 27 Mars 1853

77

Mon cher Ami,

Vous pouvez me faire expédier une pièce n° 6 de 1818
des murs. Vous n'indiqueraiz votre lettre du 21 Courant.

Si vous ai coté la cuisiinière à un prix moins élevé que je
les vendrai, cela entre autres motifs. Parce qu'il a déjà servi & qu'il
faut nous faciliter les moyens de vous en défaire. Si vous croirez qu'en
soit fait, fait en la payant le franc avec l'ordre vous pourrez en
toucher ce prix qui est encore un prix de favor.

Le temps me manque pour vous régler les deux pièces de vin
car je part pour Paris, à mon retour je vous en adresserai de
montants.

Vous avez dû être renseigné en allant à la porte du rivage
où vous avez vu la première Cuisinière sur le bateau où sont les
quelques cuisinières fabriquées. Le Régie de mon établissement
sera à Poerz où l'on fait en ce moment les travaux d'instal-
lation, vous pourrez rencontrer M^e Lavois, mon associé & Directeur,
à l'Hôtel de Bordeaux rue du midi où il descend
provisoirement.

C'est-il encore permis & raisonnable de croire que le
Premier Phalansterie fera de la réunion des forces & des efforts
des Phalanstériens ? Si cela ne paraît pas admissible, devoit
pour un temps fort peu rapproché n'est-il pas dans l'intérêt
bien compris de l'avoir au monde de pousser les popula-
tions vers les idées de garantissime & d'association, pour les ap-
pliquer aux parties qui chassent l'autre ?

C'est diviser une grande force inactive pour la rendre
particulièrement active,

Amitié Servante.

A M^e Guillot
23 Rue Bourbon Ville Neuve
1853 4 Mai

Monsieur & Ami

Je viens vous transmettre les renseignements que j'ai pu obtenir sur les
différentes questions que contient la lettre que vous m'avez adressée le 27 écoulé,
sous ceux que j'ai obtenu dans les bureaux de la Préfecture.

1^o. Le conseil général s'est peu occupé des travaux d'irrigation & de
drainage il y a quelques rapports de commissions dans les sessions de
1849, 50 & 51 l'année dernière la question de drainage a été agitée & le
conseil général s'y est montré peu favorable en ce sens qu'il a refusé un
crédit pour permettre à l'administration de faire des travaux de
d'assainissement des terres.

2^o. Ce sont les ingénieurs du service ordinaire. (à Paris) M^e Vallé,